



Programme  
Alimentaire  
Mondial



## ***IMPACT DE LA HAUSSE DE PRIX SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE AU BENIN***

### **RAPPORT D'EVALUATION RAPIDE**

**JUILLET 2008**

**Armelle Korogoné, PAM Bénin  
Boureima Adamou, PAM Niger  
Daniele Primavera, PAM Bénin**

## Sommaire

---

Liste des acronymes.....	3
Remerciements .....	4
Résumé exécutif.....	5
1. Contexte et Justification.....	6
1.1 Aperçu de la situation socio-économique .....	6
1.2 Objectifs de l'étude .....	11
1.3 Méthodologie de l'étude .....	11
2. Facteurs de la hausse des prix .....	12
3. Impact de la hausse des prix sur le marché .....	15
3.1 Evolution des prix .....	15
3.2 Intégration des marchés.....	19
4. Impact de la hausse des prix sur les ménages et profil des plus vulnérables .....	19
4.1 Consommation alimentaire des ménages.....	21
4.2 Services sociaux de base .....	22
4.3 Stratégies d'adaptation : Ventes d'actifs productifs.	22
5. Synthèse des problèmes et risques identifiés comme conséquence de la hausse des prix .....	23
6. Réponses à la crise.....	24
6.1 Réponses du Gouvernement .....	24
6.2 Réponses d'autres institutions .....	27
6.3 Réponses du PAM.....	28
Annexes.....	31

## Liste des acronymes

---

AGVSA : Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire  
CeCPA : Centre Communal pour la Promotion Agricole  
CeRPA : Centre Régional pour la Promotion Agricole  
CPS : Centre de Promotion Sociale  
DN/PAM : Direction Nationale des Projets PAM  
EMICoV : Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vies de Ménages  
IHPC : Indice Harmonisé des prix à la Consommation  
INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique  
MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche  
OMC : Organisation Mondiale du Commerce  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
OMD : Bureau Régional du PAM à Dakar  
ONASA : Organisme Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire  
PAM : Programme Alimentaire Mondial  
PDAVV : Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement  
PUASA : Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire  
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation  
SAMU: Service d'Aide Médical d'Urgence  
TBS : Taux Brut de Scolarisation  
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Remerciements

---

L'équipe de mission remercie OMD pour son soutien, en particulier Jean-Martin Bauer pour son appui tout au long de la mission.

L'équipe remercie M. Jacques Roy, le Représentant Résident du PAM au Bénin pour son implication personnelle dans la réussite de cette évaluation.

L'évaluation rapide a pu se réaliser grâce à la collaboration des autorités du Bénin. Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de nous recevoir parfois sans rendez-vous.

## Résumé exécutif

Le Bénin, avec plus de 8 millions d'habitants en 2008 est un pays dont le secteur agricole occupe 70% de la population active et contribue à 33.2% au Produit Intérieur Brut (PIB). Il est un pays producteur de coton mais les cours mondiaux actuels ne lui sont pas favorables. Le Bénin n'a pas échappé à la conjoncture internationale marquée par une hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole malgré ces avantages comparatifs certains dans la production vivrière notamment pour le maïs, le manioc et l'igname. En effet, l'important flux de vivres vers les pays voisins et la faiblesse de la production de la campagne agricole 2007-2008 a accentué cette hausse des prix et a conduit le Bénin à importer plus de 500.000 tonnes de riz pour satisfaire les besoins de ses populations.

En termes réels<sup>1</sup> le maïs, la principale denrée consommée dans le pays a connu une hausse de près de 197% entre juillet 2007 et Juillet 2008<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte que le PAM a envisagé cette évaluation rapide afin d'apprécier qualitativement l'impact de la hausse des prix sur les populations vulnérables et proposer les solutions les plus appropriées pour répondre à cette problématique. La méthode est basée sur une analyse des données secondaires, complétée par des entretiens avec les acteurs concernés (Gouvernement, ONGs, Associations, Ménages, etc.). Une collecte de données primaires au niveau des ménages n'a pas été possible lors de cette mission rapide. Les lacunes de la présente étude, corollaire d'une approche rapide, seront pour partie comblées par l'AGVSA Bénin, exercice d'envergure plus large prévu en fin 2008.

Cette évaluation rapide a permis de confirmer les principaux problèmes, impacts et risques éventuels suivants :

- La faible productivité agricole pour les prochaines campagnes du fait des faibles investissements dans les filières de cultures vivrières et de la vente par certains ménages des actifs productifs ;
- Un accès limité des ménages vulnérables aux marchés ;
- L'état inadéquat des infrastructures pour la prévention des inondations ;
- Une hausse du nombre d'enfants malnutris ;
- Une faible performance des programmes d'appui nutritionnel existants et notamment un fort taux d'abandon ;
- Risques de déscolarisation pour cause de difficultés financières pour assurer les charges d'éducation ; et,
- Une augmentation de l'exode rural et la hausse du taux d'urbanisation.

Sur la base des constats et analyses présentés par la mission les actions du tableau ci-dessous ont été recommandées. Il s'agit d'actions de court et moyen termes visant à atténuer l'impact de cette hausse dans la sécurité alimentaire des ménages vulnérables<sup>3</sup>. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 243,875 pour un

---

<sup>1</sup> Toutes les valeurs en termes réels dans ce rapport correspondent aux valeurs nominaux déflatés de l'IHPC du Bénin produit par l'INSAE. Cet indice a pour population de référence l'ensemble des ménages de l'agglomération de Cotonou.

<sup>2</sup> Source de données ONASA

<sup>3</sup> Une mission conjointe est en cours en vue de préparer un plan d'action harmonisé pour une intervention du Système des Nations Unies et d'autres partenaires.

tonnage global de 6181 MT pour un coût de 5, 644,367 dollars américains. Les communautés bénéficiant de l'activité de renforcement du projet de cantines scolaires ont été ciblés sur la base du plus faible taux de scolarisation dans le pays et de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire de cette zone du pays. Les bénéficiaires additionnelles seront les familles vulnérables des enfants déjà inscrits dans les écoles assistées par le PAM.

Pour ce qui concerne l'activité vivres-contre-travail, les bénéficiaires additionnelles seront la population de la communauté locale qui participe aux travaux de construction des digues prévus dans le cadre du projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire, initié par le gouvernement et le génie rural local.

Les enfants et les femmes enceintes et mères allaitantes identifiées pour l'activité d'appui nutritionnel d'urgence sont les populations les plus vulnérables selon le dernier taux de malnutrition poids/taille indiqué par l'EDSB III Bénin. Finalement pour les activités en milieu urbain, les bénéficiaires ont été identifiés sur la base des enquêtes et des données secondaires produites au niveau des acteurs locaux.

Activités	Durée	Coûts (US\$)		MT
		2008	2009	
Renforcement lien Communauté-Ecole	Août-Sept 08	2,246,544		2,667
"Argent pour Mouture"	Sep-Déc 08	220,527		
Vivres contre Travail en soutenant l'initiative du Gouvernement	Sep 08-Févr 09	211,446	105,723	522
"Blanket Feeding" de prévention	Sep-Oct 08	2,600,000		2,715
Vivres contre Formation	Sep 08-Févr 09	146,50	73,251	266
Vivres pour les sans-abris	Oct 08- Mar 09	4,500	4,500	11
<b>TOTAL</b>		<b>5,429,520</b>	<b>183,474</b>	<b>6,181</b>

## 1. Contexte et Justification

---

### 1.1 Aperçu de la situation socio-économique

Depuis Novembre 2007 le Bénin est affecté par une crise des prix des produits alimentaires sans précédent. La flambée des prix des produits de première nécessité - à savoir le maïs, le ciment et les carburants - ont suivi la tendance à la hausse remarquée au niveau internationale, et la situation interne du pays a été aggravée par des chocs conjoncturels liés à la sous-région, de même que par des contraintes structurelles du pays. Les prix ont continué à monter jusqu'à présent et le gouvernement a pris de nombreuses mesures d'urgence de court et moyen terme en vue de répondre à l'impact de cette crise sur les populations.

Le prix du maïs, le principale aliment de base produite et consommée dans le pays, a enregistré une flambée de 220% de 300 US\$ à 950 US\$ la tonne au cours

des douze dernières mois (+197% en termes réels)<sup>4</sup>. En effet la production annuelle de maïs dans le pays correspond à 80% de la production totale céréalière et sa consommation représente 70% du panier alimentaire de base pour les céréales<sup>5</sup>. Dans les zones où la production de maïs est déficitaire et où l'accès au marché par les ménages les plus vulnérables est difficile, souvent la population locale consomme du mil ou du sorgho en substitution du maïs dans le panier alimentaire.

Les prix des produits pétroliers quant à eux ont augmenté de 50%, le litre de gasoil passant de 415 à 620 FCFA.

Les effets de la crise ont provoqué plusieurs préoccupations à la communauté béninoise à tous les niveaux de l'échelle socio-économique :

- les activités industrielles principales sont confrontées à la hausse des prix des différents intrants ; ce qui les force à renoncer à leur marge de profit ou à augmenter le prix du produit final sur le consommateur, surtout en milieu urbain;
- le pouvoir d'achat des consommateurs dans les principales villes a fortement baissé en provoquant des manifestations et des grèves. Les syndicats des travailleurs demandent une révision à la hausse de leur salaire et l'élimination de la TVA sur les factures d'électricité et d'eau ;
- la grande portion de la population qui participe aux activités productives du pays se retrouve dans le secteur primaire : les producteurs de coton ont fortement vu se dégrader leurs termes de l'échange, de même que les éleveurs. Les petits producteurs de cultures vivriers n'ont pas les moyens financiers et les capacités organisationnelles pour traverser la crise de la hausse des prix. Ces couches de la population représentent souvent les couches les plus affectées à cause de l'inexistante de revenu fixe et des difficultés dans l'approvisionnement des vivres sur les marchés ;
- les couches les plus vulnérables en milieu rural et périurbain risquent de voir augmenter leur niveau d'insécurité soit alimentaire soit sanitaire: il s'agit surtout des enfants malnutris de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des personnes sans domicile fixe ;
- les phénomènes de trafic d'enfants, de mariage précoce des filles liés à la pauvreté, risque de s'empirer si le revenu des parents en milieu rural s'amenuise davantage et que les moyens pour subvenir aux besoins de la famille deviennent rares.

La situation conjoncturelle de la hausse des prix a donc aggravé une situation déjà précaire du pays à cause des difficultés liées au contexte local et régional.

En effet, le Bénin est un pays en développement classé 163<sup>ème</sup> sur 177 par le Rapport 2007 de Développement Humain du PNUD. Sa population estimée à 8,053,690<sup>6</sup>, dont 51.5% de femme et 17.4% d'enfants de moins de 5 ans. Le

---

<sup>4</sup> Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire au Bénin (ONASA)

<sup>5</sup> *Evaluation de la Campagne Agricole 2007-2008*, Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

<sup>6</sup> Le troisième et dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de Février 2002 indique une population totale de 6,967,914 habitants. Le taux d'accroissement intercensitaire est de 3.25%. Selon la dernière estimation de l'INSAE la population actuelle est de 8,053,690.

population du pays est relativement jeune avec une proportion de 46.8% des moins de 15 ans. La population urbaine est estimée à 41.81%.



Les régions du Nord enregistrent les plus forts taux de malnutrition aiguë pour les enfants de moins de 5 ans selon l'Enquête Démographique de Santé (EDS) de 2006. En particulier, l'Atacora et la Donga ont respectivement un taux de malnutrition aiguë de 16% et 15.4% tandis que l'Alibori et le Borgou ont respectivement des taux de 11.3% et 10.8%.

Le niveau de scolarisation dans le pays est dans l'ensemble satisfaisant avec un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 98%. Cependant, certaines régions présentent encore des difficultés, surtout au Nord du pays où le département du Borgou-Alibori enregistre le Taux Brut de Scolarisation le plus faible avec seulement 76%. Par ailleurs, la question du genre représente encore un des plus importants défis car le rapport filles/garçons est encore faible avec un *ratio* de 0,70. Le secteur de l'éducation au Bénin est aussi caractérisé par des faiblesses structurelles liées au manque d'infrastructures adéquats et de personnel enseignant qualifié.

Depuis 2003, le Bénin a enregistré une croissance du PIB avec un taux moyen de +3.6% comme le montre le tableau1 ci-dessous. Le taux d'inflation au Bénin reste limité sur les 6 dernières années, reflet d'une relative stabilité macroéconomique.

Tableau 1: Croissance réelle du PIB et taux d'inflation réel :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Croiss PIB	3,9%	3,1%	2,9%	3,8%	4,6%	5,0%
Inflation	N/A	0,9%	5,4%	3,9%	1,3%	1,0%

\*estimation, Source : INSAE

Cependant, le taux d'investissement reste toujours faible autour de 20% du PIB, dont 12% dans le secteur privé et 8% dans le public ; cette faiblesse s'explique par les difficultés sur le niveau d'épargne nationale (7% du Produit Intérieur Brut - PIB en 2003) et par le faible niveau des Investissements Etrangers Directs.

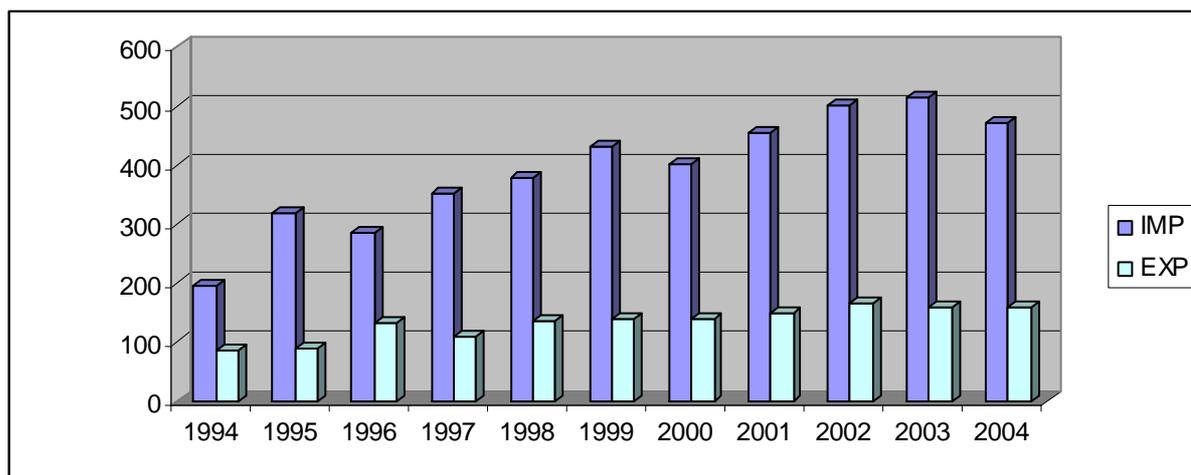
L'évolution de la balance commerciale du Bénin, de 1994 à 2004 montre une détérioration progressive. La valeur totale des importations a en effet augmenté régulièrement en passant de 195 milliards de FCFA en 1994 à 470 milliards de FCFA en 2004 (+141%), tandis que les exportations ont enregistré une augmentation de 83%. Le coton joue le rôle leader avec 70% du total de la valeur des produits d'exportation<sup>7</sup>.

Le solde commercial actuel par rapport au PIB demeure négatif avec une valeur de -9% en suivant le trend des dernières années.

Le graphique 1 ci-dessous nous donne une comparaison des importations et des exportations.

Graphique 1 : Comparaison des exportations et des importations de 1994 à 2004

<sup>7</sup> Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique au Bénin, INSAE.



Source : INSAE (valeurs en milliards de FCFA)

La difficulté principale pour le pays est la forte dépendance de l'extérieur surtout en ce qui concerne les produits énergétiques, certains produits alimentaires et les biens d'équipements. Les produits alimentaires représentent 25% de la valeur total des importations tandis que les produits énergétiques constituent 23%.

Malgré cette dépendance, le Bénin n'est pas un importateur net de produits alimentaires de base. Le maïs, le manioc et l'igname qui sont les principales denrées alimentaires produites dans le pays, sont exportées vers la sous région. En effet, le Niger importe une bonne partie du maïs produit au Bénin étant donné que les prix au Niger sont supérieurs en moyenne de 30% à ceux du Bénin. Le secteur agricole est donc le secteur clé du pays occupant 70% de la population active et contribuant à 33.2% au Produit Intérieur Brut (PIB). En outre ce secteur participe à la croissance du PIB pour 2.7% sur le total de 5%.

Le bilan vivrier est positif pour le maïs de 24,273 tonnes et de 318.842 tonnes pour l'igname et 1.870.600 tonnes pour le manioc<sup>8</sup>.

Cependant, le Bénin reste dépendant de l'extérieur pour le riz provenant surtout de l'Est de l'Asie. En 2007 le pays a importé 1,089,882 tonnes de riz dont 545,806 tonnes pour le Bénin et 543,575 tonnes et 501 tonnes réexporté respectivement au Niger et au Nigéria, équivalant à 80% du tonnage total des principaux produits alimentaires importés avec une augmentation de 26% par rapport au volume total de l'année passée. La dépendance de riz de l'extérieur est accompagnée aussi d'une importation du blé à hauteur de 23,341 tonnes<sup>9</sup>.

En outre, le Bénin reste très dépendant de la demande des pays voisins notamment le Nigéria. Ce pays voisin avec sa forte présence dans la région a de fortes implications sur les marchés du Bénin : l'offre et la disponibilité des produits alimentaires est fortement liée à la demande des commerçants nigériens qui jouent un rôle clé dans la fluctuation des prix. Le commerce entre les deux pays est fortement encouragé par une différence entre les tarifs à l'importation pratiqués par les deux gouvernements et par une forte intégration des marchés transfrontaliers.

<sup>8</sup> Evaluation de la Campagne Agricole 2007-2008, MAEP.

<sup>9</sup> Port Autonome de Cotonou.

Les principaux échanges transfrontaliers sont les suivants :

- Au nord à Malanville, 60% des produits vivriers quitte le Bénin pour aller vers le Niger et aussi vers le Nigeria, surtout le maïs, l'igname, le gari
- Dans l'Atacora l'igname, le maïs et le sorgho sortent vers le Burkina
- Au sud surtout à Dantokpa la présence des commerçants nigériens est très forte : le maïs, les racines et tubercules sont les produits les plus recherchés

## **1.2 Objectifs de l'étude**

A cause de cette situation, les risques potentiels sur le niveau de sécurité alimentaire sont grands. A la suite d'une demande d'assistance du gouvernement, le Programme Alimentaire Mondial a décidé de réaliser une évaluation rapide pour estimer les besoins des ménages les plus vulnérables afin d'élaborer les réponses les plus appropriées face à cette problématique de hausse de prix des denrées alimentaires tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Plus spécifiquement, les objectifs de l'étude sont :

- Analyser l'ampleur actuelle de la hausse des prix et les perspectives d'évolution ;
- Evaluer l'impact actuel de la hausse des prix sur les ménages et identifier les catégories les plus touchées et estimer leur nombre ;
- Formuler des options de réponse appropriées, à court et à moyen terme, en réponse aux impacts de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire des ménages.

## **1.3 Méthodologie de l'étude**

Cette évaluation rapide a été faite en étroite collaboration avec le gouvernement, notamment les services techniques et déconcentrés des ministères sectoriels concernés par la problématique. Elle s'est basée sur une analyse des données secondaires existantes. Des visites de terrain ont permis d'étayer les informations disponibles. L'évaluation a concerné aussi bien le milieu urbain que rural et a porté sur l'ensemble du pays avec un accent particulier sur certaines communes du Nord du pays déjà indexées comme vulnérables à l'insécurité alimentaire par des études antérieures. La collecte de données primaires s'est focalisée sur le milieu urbain, spécifiquement dans les villes de Malanville, Parakou et Cotonou.

La courte période de l'évaluation n'a pas permis à l'équipe de réaliser une enquête structurée au niveau des ménages. L'équipe a effectué les interviews après avoir élaboré une check-list de référence qui exprime les préoccupations principales et répond aux objectifs spécifiques de la mission. Les points suivants ont été touchés pendant les discussions sur le terrain :

- Evolution de la hausse des prix désagrégée selon les différents produits vivriers
- Analyse et appréciation des facteurs déclenchants la hausse des prix

- Appréciation du rythme d'urbanisation des villes visitées
- Sources d'approvisionnement des principaux marchés
- Accès des ménages aux marchés
- Evolution de l'offre des produits vivriers et bilan vivrier 2007-2008
- Impact de la hausse des prix sur la société et sur les ménages vulnérables en particulier
- Changement de comportement des ménages liés à la hausse de prix
- Identification et estimation de la catégorie de population la plus vulnérable face à la hausse des prix
- Evaluation de la proportion du revenu des ménages consacrés à l'alimentation
- Impact de la hausse des prix sur les termes de l'échange

La méthode adoptée comporte des limites qu'il convient de relever. L'étude n'a pas permis de recueillir de nouvelles données statistiquement représentatives sur les ménages qui permettraient de quantifier avec précision l'impact de la hausse des prix sur les groupes vulnérables. Les données secondaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition étaient souvent peu actuelles ou limitées. En raison de la courte durée de la mission, il est probable que la situation de certaines zones du pays n'ait pu être examinée comme il se devrait.

Pour ces raisons il est important que le lecteur tienne compte de ces limites dans l'exploitation du présent document, qui vise à diffuser une information rapide sur le phénomène de la hausse des prix. L'AGVSA qui se déroulera au Bénin en fin 2008 permettra d'apporter des réponses plus détaillées et précises sur l'évolution de la sécurité alimentaire des ménages.

## **2. Facteurs de la hausse des prix**

---

La conjoncture internationale consécutive à la hausse des prix des produits pétroliers conjuguée à la faiblesse des productions de céréales enregistrée au Bénin pendant la campagne 2007-2008<sup>10</sup> et la forte de demande des pays voisins sont les principaux facteurs de cette hausse des prix des denrées alimentaires dans le pays. Spécifiquement on peut citer les facteurs suivant selon les niveaux :

Niveau international:

- La hausse des prix du pétrole et de l'énergie
- L'augmentation de la demande en céréales au niveau mondial, imputable en partie à la demande des pays émergents et à l'expansion de l'industrie des biocarburants
- Les changements climatiques se traduisant par de mauvaises saisons : inondations, sécheresses
- La baisse du taux du dollar, devise d'échange de plusieurs marchandises de base
- Les faiblesses liées à l'impasse dans les questions de libéralisation mondiale du commerce des produits agricoles au sein du Doha Round de l'OMC.

---

<sup>10</sup> Le bilan de la production de maïs montre une chute de 121,154 mt en 2006 à 24,273 en 2007.

Au niveau régional:

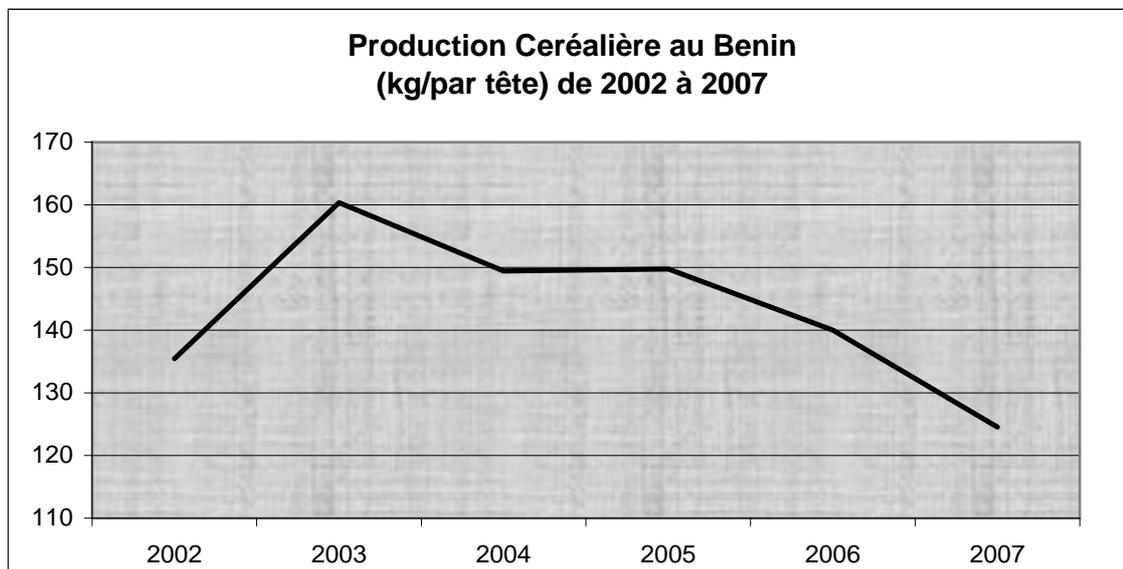
- Les inondations dans les pays voisins
- La croissance de la demande des produits vivriers des pays voisins surtout le Niger et le Nigéria
- Les mesures protectionnistes de certains pays de la sous région
- La forte intégration entre les marchés du Bénin et les marchés de la région

Au niveau national, outre la faiblesse de production céréalière, on a :

- Le nombre élevé d'intermédiaires dans les marchés<sup>11</sup>
- La hausse du prix du transport
- La forte spéculation des intermédiaires
- La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture
- La faible disponibilité des intrants agricoles, surtout des semences améliorées de maïs, de boutures de manioc et d'engrais spécifiques
- La mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations

La production céréalière a chuté par rapport à la campagne agricole de l'année passée de 8.14%<sup>12</sup>. En effet, la production céréalière par habitant a enregistré une tendance à la baisse de 149.77 kg en 2005 à 140.02 en 2006 et à 124.56 kg en 2007 (Cf. graphique 2). Cette production céréalière est dominée par l'apport du maïs qui constitue 75.5%, le mil/sorgho et le riz ont respectivement une proportion de 17.5% et 6.8%.

**Graphique 2: Production céréalière au Bénin (kg/par tête) de 2002 à 2007**



Source : ONASA

Les résultats plutôt négatifs de la dernière campagne agricole sont aussi visibles à travers l'analyse du bilan vivrier. La majorité de la production vivrière locale a enregistré une détérioration du bilan vivrier :

<sup>11</sup> Avec pour conséquence la cherté du prix final pour le consommateur.

<sup>12</sup> Source : ONASA

- Le bilan du maïs montre une baisse de l'excédent de 121.154 t en 2006 à 24.273 t en 2007
- Le déficit pour la production de sorgho-mil a passé de 54.220 t en 2006 à 64.576 t en 2007.

Tableau 2 : Bilan des campagnes agricoles de 2003 à 2008 (déficit en tonnes)

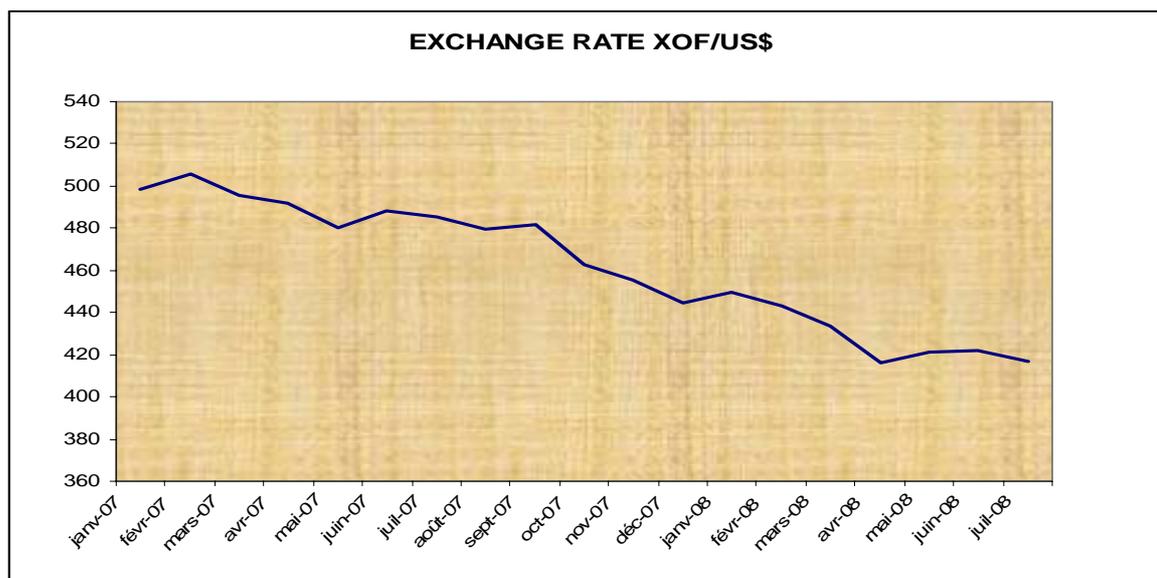
<b>PRODUITS</b>	<b>2003-2004</b>	<b>2004-2005</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2006-2007</b>	<b>2007-2008</b>
<b>Maïs</b>	153773	161843	124830	121154	24273
<b>Mil/Sorgho</b>	-7524	-17429	-22797	-54220	-63307
<b>Niébé</b>	-3911	459	-5185	-2030	-9723
<b>Riz</b>	-55934	-53977	-54118	-51105	-64576
<b>Igname</b>	292503	394059	242642	273438	318842
<b>Manioc</b>	2159558	2065936	1939845	1771076	1870600
<b>Arachide</b>	23906	28426	7214	3559	5587

Source : ONASA

Il faut cependant préciser que la mission n'a pu obtenir d'informations sur les stocks détenus par les producteurs, les commerçants grossistes et les intermédiaires. Ces derniers, à travers un phénomène de spéculation assez complexe, ont fortement contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires. En effet selon certaines informations issues des sources gouvernementales et municipales, certains commerçants ont même essayé d'acheter les céréales à « prix étudié » de l'Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) afin de les revendre sur les marchés intérieurs ou à l'extérieur du pays à un prix plus élevé. Alors que les prix favorables proposés par l'ONASA étaient destinés à la population locale la plus vulnérable qui avait un accès limitée aux prix appliqués normalement par les marchés nationaux, les commerçants détournaient la limitation de vente d'un sac pour chaque personne à travers un système de recrutement de personnes intermédiaires improvisés pour l'achat.

En outre, l'appréciation du FCFA par rapport au dollar américain au cours des douze derniers mois a accéléré la perte de compétitivité des produits locaux avec le risque d'une augmentation du déficit commercial. En fait, le taux d'échange a régulièrement chuté de 498 XOF en juillet 2007 à 417 XOF en juillet 2008, enregistrant une appréciation totale de 16% du FCFA sur le dollar. Cependant, l'appréciation de la monnaie locale a permis au moins d'atténuer la hausse des prix des principaux produits alimentaires d'importations, à savoir le riz, les pâtes alimentaires et les conserves de tomate.

Graphique 3 : Appréciation du CFA face au dollar de juillet 2007 à juillet 2008



Source : WFP

La situation actuelle du coton caractérisée par l'inégalité du commerce international a aussi contribué à désarmer les ménages face à cette hausse des prix. En plus des difficultés du coton au niveau international enregistrées en 2004 à cause de la chute du prix international de 35%<sup>13</sup>, beaucoup de producteurs ont dit connaître une situation d'endettement qui ne leur permet pas de tirer des revenus substantiels de leur activité. D'après les producteurs rencontrés, cela est surtout dû à la caution solidaire<sup>14</sup> qui fait participer les villages au paiement de la dette des intrants (semences, engrais, etc.) reçus dans leurs zones même sans avoir directement bénéficié de l'intrant ou être responsabilisés de la baisse de production intervenue suite à un « détournement des engrais ». En effet, certains producteurs utilisent les intrants destinés au coton pour cultiver du maïs sachant que c'est toute la commune qui sera comptable de leur faible rendement et participera à payer les crédits. Il faut aussi souligner que cette pratique est une résultante du traitement différentiel du coton par rapport aux cultures vivrières. Les subventions et avantages accordés par l'Etat aux producteurs de coton sont plus intéressants<sup>15</sup>.

### 3. Impact de la hausse des prix sur le marché

#### 3.1 Evolution des prix

La tendance des prix au Bénin est généralement liée à la périodicité des récoltes. La période de janvier à juin correspond à la période de soudure où l'offre des vivres est généralement faible et la demande forte et les prix sont plutôt élevés. Tandis que la période de juin à décembre correspond à la période des deux

<sup>13</sup> COTLOOK Index 'A', de 75.02 cents/lb (jan 04) à 48.62 cents/lb (déc 04)

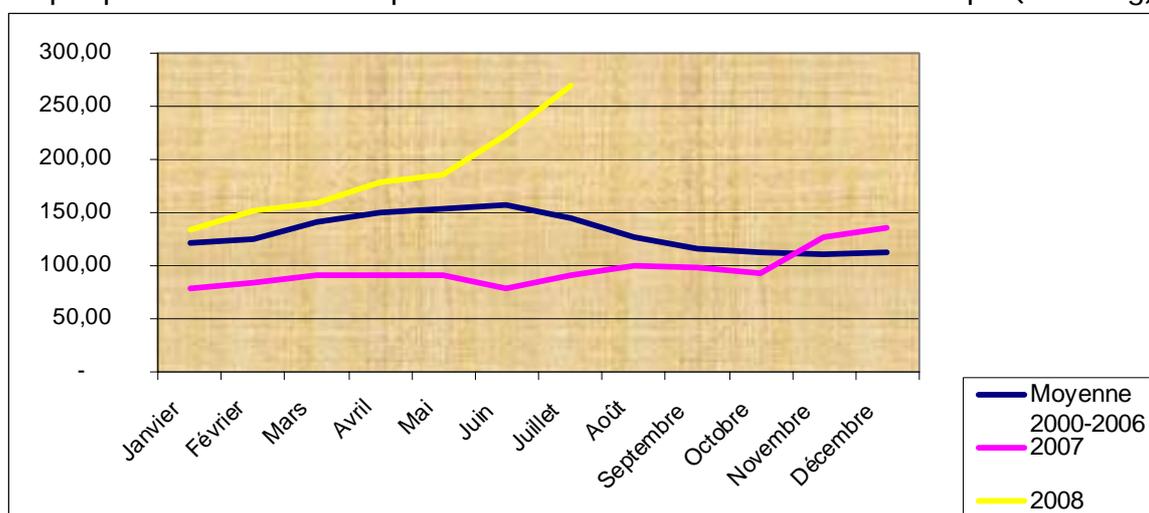
<sup>14</sup> Système de recouvrement de crédit qui permet au gouvernement de récupérer ces crédits en mettant à contribution tous les producteurs d'un département ou d'une commune.

<sup>15</sup> Au cours de cette mission les responsables de l'agriculture ont expliqué qu'il existe désormais des mesures correctives prises par le gouvernement en vue d'encourager les producteurs de produits vivriers. Mais leur application concrète n'est pas encore effective chez un grand nombre de producteurs.

récoltes au sud et de la seule récolte au nord et correspond à une baisse générale des prix des produits vivriers.

Cependant depuis 2007, l'inflation « alimentaire » au Bénin est une réalité. En effet, depuis le début du dernier trimestre de 2007, les prix n'ont cessé d'augmenter pour les produits alimentaires, notamment les céréales aussi bien importés que locaux. La situation du maïs, denrée de base et produite localement, est plus surprenante. En effet, son prix a continué à augmenter même au moment de la récolte alors qu'elle baissait habituellement à cette période. Cette hausse inédite a occasionné des prix supérieurs à la moyenne des 5 dernières années. La crise éclatée à Novembre 2007 a continué son évolution vers une hausse progressive du prix de maïs jusqu'à la première moitié 2008 comme le montre le graphique ci-dessous :

Graphique 4 : Evolution du prix constant du maïs au marché Dantokpa (FCFA/Kg)



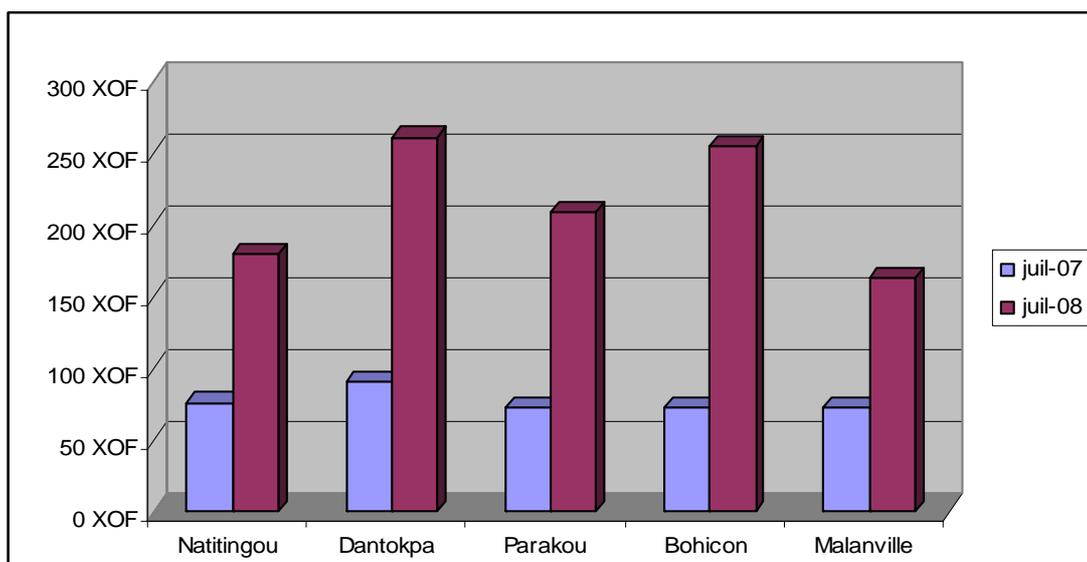
Cette même tendance a été observée sur les principaux marchés du pays qui ont pourtant été caractérisés par une bonne disponibilité alimentaire. Il faut préciser que tous les prix des produits vivriers sur les marchés ont observé une hausse très sensible amorcée dès la deuxième décennie du mois de novembre 2007. Ce phénomène de flambée des prix a été plus prononcé dans les départements du sud du pays que dans ceux du nord.

Le graphique ci-dessous montre que le prix du maïs est passé de 125 FCFA à 400 FCFA pour la seule période d'Octobre 2007 à juillet 2008 sur le marché de Dantokpa<sup>16</sup>, soit une augmentation de plus de 200%.

Le prix du kg de riz est passé de 345 FCFA en juillet 2007 à 445 FCFA en juillet 2008 soit une augmentation en termes réels de 20%. Celui du niébé est passé de 300 FCFA en juillet 2007 à 500 FCFA en juillet 2008 soit une augmentation en termes réels de 55% en un an.

<sup>16</sup> Le marché Dantokpa (Cotonou) est le plus grand marché du pays.

Graphique 5 : Evolution du prix constant du maïs sur les principaux marchés du Bénin



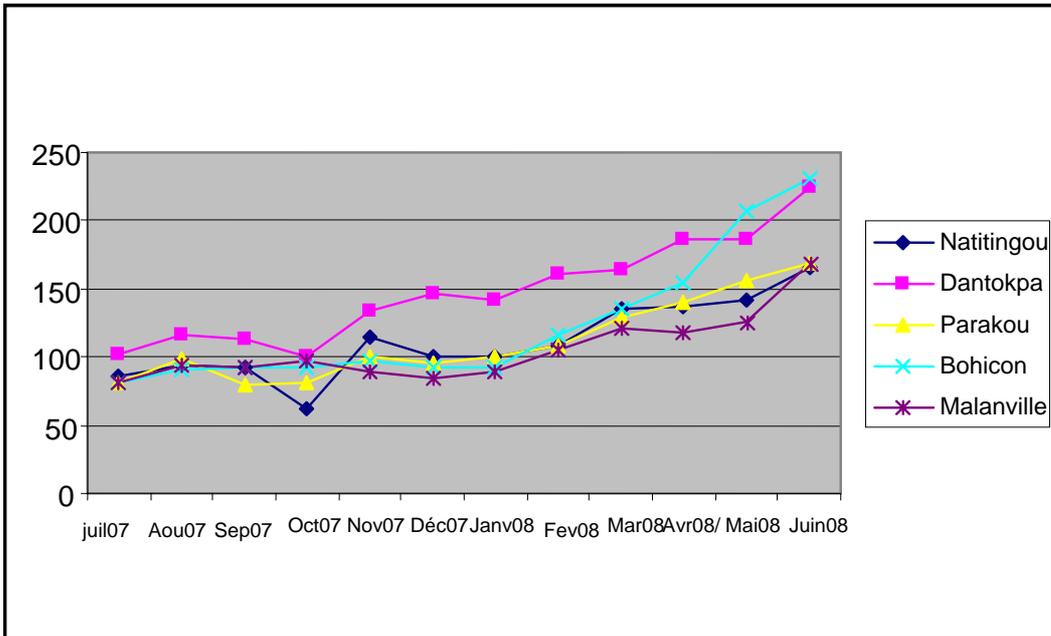
Cette hausse est relativement moins importante sur les autres marchés comme celui de Malanville qui est un carrefour où l'on rencontre les stocks en provenance de toutes les principales zones productrices du pays. Cette multiplicité de l'offre a donné naissance à un circuit commercial atypique par rapport au fonctionnement habituel ; un flux Nord-Sud (Malanville vers Cotonou) s'est créé<sup>17</sup>.

Il faut noter aussi que les comparaisons ont été faites pendant les mêmes périodes sur les deux années 2007 et 2008. Ce qui permet de réduire certains effets perturbateurs dus à la saisonnalité.

En termes réels (prix de maïs déflatés avec IHPC) les tendances se maintiennent. En référence au prix de juillet 2007 on constate sur le marché de Dantokpa une augmentation de plus de la moyenne du prix à la consommation. Ainsi mensuellement, le prix du maïs a augmenté plus vite que la moyenne du prix à la consommation des produits alimentaires sur ce marché. Pour les autres marchés, le décrochage n'est constaté qu'à partir du mois de février 2008.

Graphique 6 : Evolution réelle des prix du maïs sur les principaux marchés du Bénin

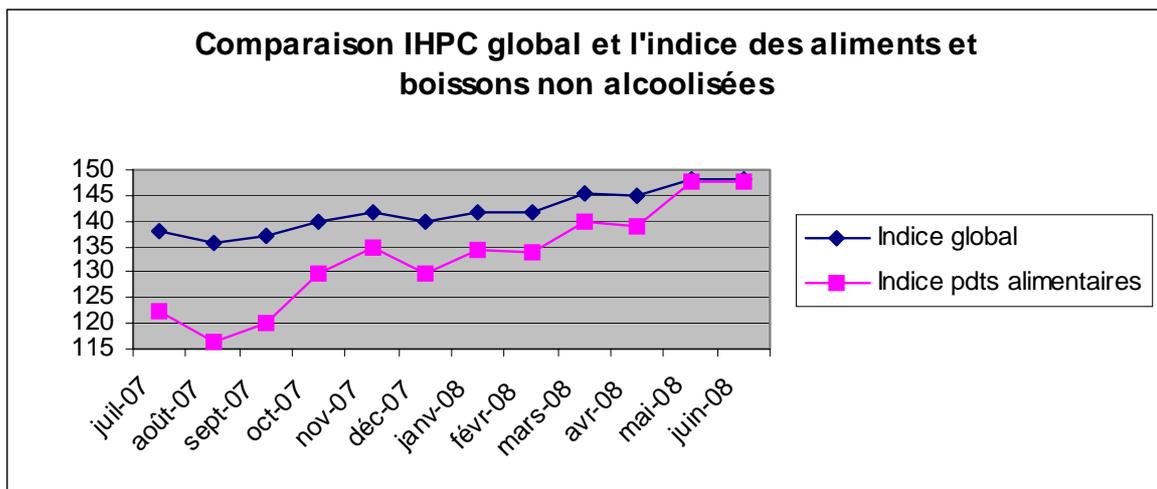
<sup>17</sup> Cette information provient des agents de suivi des marchés de l'ONASA et a été confirmée par quelques commerçants du marché de Malanville.



Il faut noter aussi que la hausse du prix du maïs a produit un effet de débordement sur les autres denrées alimentaires sur le marché. En effet, le maïs étant devenu très cher, la demande a commencé à baisser et les ménages reportent leur consommation sur d'autres produits principalement le sorgho.

En conséquence, le prix du sorgho a augmenté de 115 à 225 FCFA dans la même période de hausse du prix du maïs, ceci équivaut une augmentation en termes réels de 82%.

En général l'évolution de la hausse de produits alimentaires au Bénin représente la composante la plus décisive dans l'impact général sur le coût de la vie au Bénin comme montré dans le graphique en bas.



## 3.2 Intégration des marchés

Les marchés du pays sont fortement intégrés d'après les coefficients de corrélation sur le tableau 3 ci-dessus, relatifs au prix du maïs entre juillet 2007 et juillet 2008. Ceci signifie que les prix co-évoluent de façon stable. Un ajustement de prix d'un pourcentage moyen donné entraîné par un choc sur un marché donné est transmis aux autres marchés intégrés. Nous n'avons cependant pas pu déterminer le temps de transmission de ce choc ni l'intensité qui varie selon les marchés. L'infrastructure routière est un déterminant structurel majeur de l'intégration des marchés.

Tableau 3 : Coefficients de corrélation de quelques marchés du Bénin

	<i>Cotonou</i>	<i>Parakou</i>	<i>Malanville</i>	<i>Natitingou</i>	<i>Bohicon</i>
<i>Cotonou</i>					
<i>Parakou</i>	0,98				
<i>Malanville</i>	0,95	0,96			
<i>Natitingou</i>	0,97	0,97	0,94		
<i>Bohicon</i>	0,98	0,98	0,97	0,95	

Il faut cependant approfondir les analyses avec plus de marchés situées dans différentes zones afin de prendre en compte certaines conditions actuelles qui ne sont pas satisfaisantes. Il s'agit entre autre de l'état dégradé de certaines routes, surtout en zone rurale.

## 4. Impact de la hausse des prix sur les ménages et profil des plus vulnérables

Du milieu urbain au milieu rural, du nord au sud du pays, les effets de cette crise sont ressentis selon la capacité de réaction face au choc.

Selon la dernière enquête officielle sur la pauvreté des ménages<sup>18</sup> réalisée par l'INSAE, en 2006, la population pauvre dans le pays en termes non monétaires (condition d'existence et patrimoine) est de 40.2% et la région la plus touchée est l'Atacora avec 72% de sa population tandis que l'Alibori présente un niveau très élevé de pauvreté subjectif (85%).

La même étude montre une prévalence de la pauvreté en milieu rural plutôt que urbain : aussi bien en terme de pauvreté monétaire qu'en terme de pauvreté non monétaire plus de 39% des personnes vivantes en milieu rural sont pauvres.

Par ailleurs, si on tient compte du fait que dans ces régions 60-80% des revenus sont consacrés à la consommation des produits alimentaires de base, on peut craindre que l'impact de la hausse des prix des produits de première nécessité ait été plus négatif auprès des ménages ruraux du pays que dans les zones urbaines et peri-urbaines. Le principal problème est que dans les milieux ruraux les

<sup>18</sup> Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions des Vie des ménages (EMICoV) Bénin, 2006, INSAE

ménages ont bradé leur stock de vivres pour avoir accès aux produits du marché qui ne sont pas cultivés dans leurs champs mais qui représentent une part importante dans leur panier alimentaire habituel. Dans les milieux ruraux, les ménages n'ont pas de revenu fixe et leur taille est souvent supérieure à 5 personnes, ce qui fait augmenter le pourcentage des dépenses du ménage vers les produits alimentaires et diminue ainsi la portion des revenus destinée à la santé et à l'éducation.

L'effet de cette hausse des prix est assez perceptible au sein des communautés visitées malgré l'absence de chiffres précis pour quantifier de façon précise le nombre effectif de ménages touchés. Les autorités centrales et départementales, les responsables des communes, des associations et des groupements de femmes d'artisans et d'agriculteurs rencontrés sont tous unanimes sur l'effectivité de l'impact sur les ménages notamment les plus pauvres. Dans le milieu rural, les paysans, petits exploitants victimes des inondations et de l'arrêt précoce des pluies, sont les plus affectés alors que dans le milieu urbain ce sont les travailleurs journaliers, les habitants des banlieues.

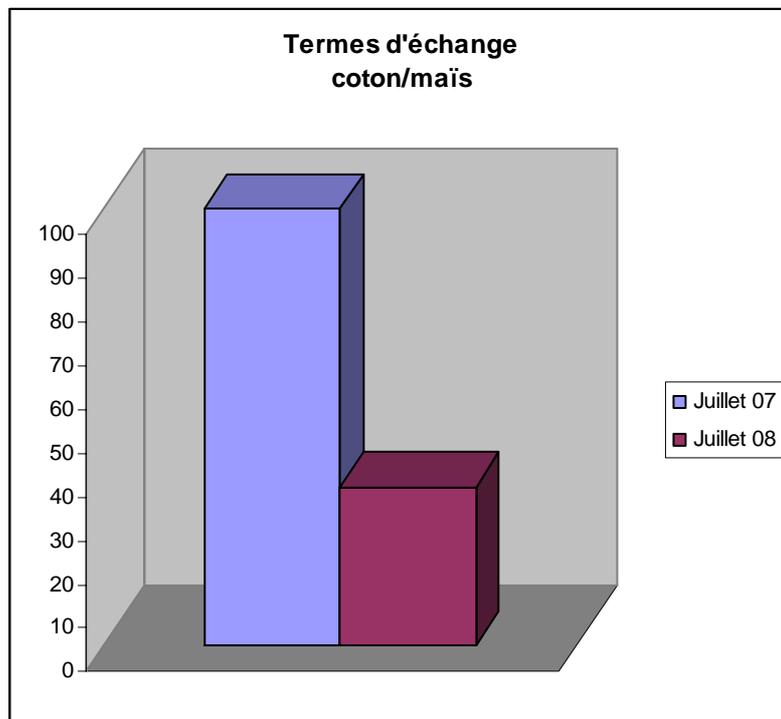
La situation actuelle du coton caractérisée par l'inégalité du commerce international a aussi contribué à désarmer les ménages face à cette hausse des prix. En plus des difficultés du coton au niveau international, beaucoup de producteurs connaissent une situation d'endettement qui ne leur permet pas de tirer des revenus substantiels de leur activité. D'après les producteurs rencontrés, cela est surtout dû à la caution solidaire<sup>19</sup> qui fait participer les villages au paiement de la dette des intrants (semences, engrais, etc.) reçus dans leurs zones même sans avoir directement bénéficié de l'intrant ou être « redevable » de la baisse de production intervenue suite à un « détournement » des engrais. En effet, certains producteurs utilisent les intrants destinés au coton pour cultiver du maïs sachant que c'est toute la commune qui sera redevable de leur faible rendement et participera à payer les crédits. Il faut aussi souligner que cette pratique est une résultante du traitement différentiel du coton par rapport aux cultures vivrières. Les subventions et avantages accordés par l'Etat aux producteurs de coton sont plus intéressants<sup>20</sup>. La détérioration des termes d'échange pour les producteurs de coton par rapport au maïs a provoqué aussi une augmentation d'intérêt pour les producteurs à investir dans les cultures vivrières plutôt que dans les cultures de rente. En fait, le prix de vente du coton pour les producteurs béninois est fixé chaque année par l'état sur la base des négociations entre les différents acteurs sur le terrain avant la récolte d'octobre - novembre et son évolution suit de près l'index A de Liverpool sur le marché international. En conséquence la faible augmentation du prix du coton sur le marché international au cours des douze derniers mois (+14%), a provoqué une

---

<sup>19</sup> Système de recouvrement de crédit qui permet au gouvernement de récupérer ces crédits en mettant à contribution tous les producteurs d'un département ou d'une commune.

<sup>20</sup> Au cours de cette mission les responsables de l'agriculture ont expliqué qu'il existe désormais des mesures correctives prises par le gouvernement en vue d'encourager les producteurs de produits vivriers. Mais leur application concrète n'est pas encore effective chez un grand nombre de producteurs.

faible augmentation des prix de vente pour les producteurs de 12% en provoquant une détérioration des termes d'échange vers le maïs de 64% (juillet 07 = 100).



Source : AIC (Association Interprofessionnel du Coton)

#### 4.1 Consommation alimentaire des ménages

Il n'y a pas d'études récentes officielles sur la consommation alimentaire des ménages. La mission a néanmoins pu noter des stratégies d'adaptation des ménages qui traduisent des difficultés au niveau de la consommation. De l'avis des personnes rencontrées, dans le Borgou et l'Alibori, deux ménages sur trois ont des difficultés pour garantir les trois repas quotidiens pris habituellement avant le choc.

Les habitudes alimentaires changent particulièrement dans le nord où le gari (manioc) se substitue aux céréales, aliments de base dans cette zone. Le maïs en plus de son coût doit passer chez le meunier qui a aussi haussé ses frais de prestations de service afin de s'adapter à l'augmentation de près de 50% du prix du gasoil ces derniers mois.

Cette flambée des prix vient aggraver une situation déjà précaire pour des ménages qui dépensent déjà entre 60% et 80% de leur revenu à l'alimentation. Dans les communes de Malanville et de Karimama, les difficultés alimentaires font que beaucoup d'enfants tombent dans la malnutrition à cause de l'alimentation non équilibrée. Au mois de juin, l'Unicef et le Centre de Promotion Sociale (CPS)

de Malanville ont dénombré 3544 enfants malnutris sur 18.165 enfants dépistés dans la commune

## **4.2 Services sociaux de base**

La hausse des prix a également eu pour conséquence une augmentation de la part du revenu affectée à l'alimentation au détriment de l'éducation, de la santé et des autres dépenses vitales. Les responsables de l'éducation et les associations oeuvrant pour la scolarisation de la jeune fille redoutent une baisse de la fréquentation scolaire à la prochaine rentrée des classes. Beaucoup de ménages ruraux ne pourront plus assurer les frais minimaux nécessaires aux charges d'éducation (fournitures scolaires) de leurs enfants à l'école. Il existe des risques d'une recrudescence des phénomènes de mariages précoces et forcés de jeunes filles (parfois scolarisées) et de trafic d'enfants, selon les principaux acteurs sur le terrain (autorités et ONGs)

Les services sanitaires, déjà dépourvus de personnels suffisants, ont du mal à faire face à la demande de prestations. Pour la prise en charge nutritionnelle, il se pose cependant un grand problème d'abandons car très peu de mères acceptent de compléter les deux à trois semaines de traitement. Ce qui ne favorise pas une récupération nutritionnelle adéquate des enfants. Une ration familiale de décharge serait un atout pour motiver les femmes à suivre un traitement complet. La distribution de cette ration doit cependant être conditionnée par une meilleure organisation de la prise en charge nutritionnelle des enfants dans le pays.

## **4.3 Stratégies d'adaptation : Ventes d'actifs productifs**

En milieu rural, les chefs de ménages en difficulté, bradent leurs biens pour subvenir à leurs besoins. De l'avis des acteurs rencontrés, certains paysans et éleveurs vendent leur bétail, les intrants et matériels agricoles. La conséquence pourrait être de compromettre les chances de réussite de la prochaine campagne agricole en cours. La vente du bétail pour l'achat des produits alimentaires de base pose un risque élevé pour les éleveurs qui sont ainsi en train de perdre leurs actifs.

Comme réponse aux difficultés liées à ce choc, les populations développent également des filets de solidarité : les plus vulnérables se rabattent sur les moins vulnérables et se partagent les ressources (et particulièrement les denrées alimentaires). Les familles au sens large sont mises à contribution à concurrence des ressources dont elles disposent.

Dans le milieu urbain, il faut souligner que la hausse des prix a influencé la vie des populations pauvres autour des villes. A Cotonou par exemple il a été identifié des quartiers abritant beaucoup de personnes sans domicile fixe, sans travail et donc sans revenu fixe. Leur situation déjà précaire s'est aggravée avec la crise

actuelle. Certaines ONGs s'investissent dans la prise en charge temporaire de ces personnes au nombre desquelles des enfants et des femmes.

Le phénomène de Zemidjans<sup>21</sup>, conducteurs de Taxi-moto, déjà développé à Cotonou et autour des autres grandes villes du pays, s'est accru. Les associations enregistrent une hausse du nombre d'adhérents. Les données de la mairie de Cotonou, montrent au 1<sup>er</sup> décembre 2005, un effectif de 96 146 zemidjans enregistré seulement pour la ville de Cotonou et 250 000 sur le plan national. Ces chiffres ne prennent pas en compte tous les conducteurs qui exercent dans l'illégalité. En effet la plupart des conducteurs de Taxi-moto, ne sont pas propriétaire des motos. Ils pratiquent cette activité par manque d'emploi ou de moyen d'investissement dans des activités génératrices de revenus pour subvenir aux besoins de leurs ménages : ce qui cause une forte migration du milieu rural vers le milieu urbain.

La hausse des prix a donc accéléré ce processus en contribuant à une augmentation de la recherche de revenus en ville par la population rurale pour couvrir les besoins croissants de leurs ménages.

Beaucoup de risques résultent de cette activité : la pollution, les accidents de la circulation, etc.

Selon les associations de taxi-moto rencontrées, il y a assez de personnes âgées parmi les nouveaux adhérents, environ 20% de l'effectif total selon SINCOTAMO, le syndicat de conducteurs des taxi-moto de l'Ouémé Plateau. Des statistiques routières rapportent que ces derniers sont la cause de fréquents accidents souvent mortels.

Ces personnes âgées, qui sont en majorité des anciens Zemidjans s'adonnent à nouveau à la conduite de moto pour subvenir aux besoins de leurs familles nombreuses.

Face à leur nouvelle situation de vulnérabilité les associations de conducteurs de Taxi-moto s'organisent, mènent des activités de sensibilisation et planifient des formations pour une réorientation de leurs membres vers des activités comme l'élevage et l'agriculture.

## **5. Synthèse des problèmes et risques identifiés comme conséquence de la hausse des prix**

---

Il s'agit ici de présenter une synthèse des risques et des effets déjà ressentis par les ménages vulnérables qui nécessitent une intervention urgente.

- La faible productivité agricole pour les campagnes à venir du fait de la faiblesse de l'investissement dans les filières de cultures vivrières et la vente par certains ménages des actifs productifs

---

<sup>21</sup> "Zémidjan" signifie "emmène moi vite" en langue fon. Une activité démarrée au Bénin pour faire face à la crise économique de la fin des années 80.

- Un accès limité des ménages vulnérables aux marchés surtout dans les zones rurales
- Une hausse du nombre des enfants malnutris
- Une faible performance des programmes d'appui nutritionnel existants dû à un fort taux d'abandon
- Des risques de déscolarisation pour causes de difficultés financières pour assurer les charges d'éducation
- Une tendance à une augmentation du nombre de mariages forcés et de trafic d'enfants
- Une augmentation de l'exode rural et la hausse du taux d'urbanisation
- Une augmentation de la pauvreté dans les zones périurbaines et l'accroissement du nombre de personnes vulnérables

## 6. Réponses à la crise

---

Pour faire face à cette hausse de prix, plusieurs initiatives ont été prises par le Gouvernement en vue de juguler cette crise.

### 6.1 Réponses du Gouvernement<sup>22</sup>

Le tableau suivant nous donne un aperçu des actions entreprises par le gouvernement depuis la fin de l'année 2007.

Période	Types de mesure	Produits concernés	Zones concernées
Déc. 2007 Févr. 2008	Ciblage des produits de première consommation et baisse des taxes à l'importation pour 3 mois	Riz blanchi ordinaire Lait en poudre Farine de blé Pâtes alimentaires Tomate concentrée Produits pétroliers	Tout le pays
2008	Institution du contrôle des prix et recrutement de plus de 200 agents contractuels pour le contrôle		Tout le pays
2008	Campagne de sensibilisation et d'information dans toutes les communes du Bénin		Tout le pays
Janvier 2008 présent	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)		Tout le pays

<sup>22</sup> Il s'agit des principales actions du gouvernement dont certaines n'ont pas encore été mises en œuvre.

Janvier 2008	Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV)		La vallée du Niger dans le nord et la vallée de l'Ouémé dans le sud
Déc 2007 Janvier 2008	Constitution du stock tampon à travers l'ONASA de 2,990 tonnes des vivres		Tout le pays
Mars 2008 Mai 2008	Reconduite des mesures de fixation des prix		Tout le pays
Mai 2008	Suppression de la TVA sur certaines denrées		Tout le pays
Mai 2008	Subvention du riz 25% brisure		Tout le pays
Juillet 2008	Proposition d'autres mesures sur le loyer, les prestations des services, etc.		Tout le pays
Juillet 2008	Mise en place de boutiques témoins par l'ONASA		Tout le pays

#### Principales réponses à court terme :

- Le gouvernement pour une période de six mois (Décembre 2007-Mai 2008) a mis en place un système de suivi plus rapproché de l'évolution des prix des principaux produits importés comme les pâtes alimentaires, la farine de blé, la tomate, le sucre, le lait et le riz blanchi : pour ces produits, l'Etat a décidé de réduire la valeur mercuriale devant servir de base au calcul des prélèvements douaniers et fiscaux dans le but de ramener les prix au niveau d'avant la hausse ; ce faisant, l'Etat renonce à la perception d'une partie substantielle des recettes douanières et fiscales auxquelles sont assujettis ces produits.
- La mise à disposition de l'ONASA de 480 millions de FCFA pour la constitution d'un stock tampon des produits vivriers (maïs, sorgho, riz et soja) : les stocks tampons disponibles sont de 2705 t de maïs (dont 2650 t consommables), 130 t de sorgho, 68 t de soja et 87 t de riz paddy.

#### Principales réponses à moyen et long terme :

- Mise en œuvre du **Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)** dont les **objectifs** sont :
  - La croissance des volumes de production vivrière, surtout le riz, le maïs et les principales racines et tubercules
  - L'amélioration des techniques de conservation et de transformation
  - La constitution d'un stock de sécurité pour 12 mois de 80,000 t de riz blanchi et 150,000 t de maïs

Les **activités** du PUASA se présentent comme suit:

- Distribution de semences améliorées et des engrais spécifiques aux producteurs agricoles déjà actifs sur des superficies de plus de 5 ha pour les champs individuels et plus de 10 ha pour les groupements
- Système des crédits avec caution solidaire
- Mise en place des motopompes

Le **coût total** du programme est de 62.3 milliards de FCFA, dont 38.4 milliards pour l'approvisionnement des intrants vivriers

▪ Mise en œuvre du **Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV)**:

**Objectifs :**

Apporter un appui à 500 entrepreneurs agricoles dans les vallées du Niger et de l'Ouémé à travers deux différentes composantes : l'aménagement hydro-agricole des vallées et l'apport des mesures d'accompagnement.

**Activités :**

- Aménagement des terres agricoles en périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau
- Appui à la conservation et à la transformation des produits agricoles
- Formation des paysans sur la gestion des ressources naturelles
- Approvisionnement des semences améliorées de riz
- Assistance technique
- Formation des jeunes entrepreneurs agricoles

**Coût total :**

Le coût total du projet est estimé à 10 milliards de FCFA.

Les mesures adoptées par le gouvernement n'ont pas eu tout l'effet souhaité sur la fluctuation des prix. En fait, différents problèmes ont été rencontrés par certaines des mesures du gouvernement. Par exemple, après la tentative de contrôle des prix des principaux produits alimentaires importés dans les six premiers mois de l'année, l'Etat a dû renoncer à l'extension de la mise en place de cette mesure à cause de l'excessive fluctuation de la hausse des prix des produits au niveau international.

En outre, le choix de renoncer aux recettes douanières pour les produits ciblés a pesé sur le budget national jusqu'à un niveau où certaines manœuvres fiscales n'étaient plus autorisables. Déjà le budget additionnel mobilisé pour la hausse des prix est estimé à 1% du PIB en 2008.<sup>23</sup>

Par ailleurs la liste des produits importés concernés par les mesures, ne correspond pas toujours aux besoins de base de la plupart de la population

---

<sup>23</sup> The Balance of Payments Impact of the Food and Fuel Prices Shocks on Low-Income African Countries: A Country-by-Country Assessment, IMF African Department June 30, 2008.

béninoise : les ménages les plus pauvres ont exprimé une préférence pour un panier différent à savoir : le savon, le pétrole, le sel, l'huile, le maïs et les engrais.

La constitution du stock tampon par le gouvernement a présenté aussi des difficultés sur la demande, l'ONASA a en effet constitué le stock à travers l'achat local de maïs après le déclenchement de la flambée des prix. Ceci a provoqué une diminution des marges de manœuvre dans la politique de prix favorables de l'ONASA et a augmenté les risques des spéculations. En outre, le stock constitué a été reversé sur les marchés dans les villes où difficilement les personnes les plus vulnérables ont facilement accès et où le risque de dysfonctionnements liés à l'intervention d'intermédiaires est plus élevé.

La nouvelle stratégie des boutiques témoins risque d'enregistrer les mêmes difficultés dans le contrôle des ventes : plusieurs personnes peuvent acheter les petites quantités préfixées pour le bénéfice d'un seul commerçant qui se cache derrière eux.

Du côté de l'offre, le PUASA a présenté des retards dans la mise en place des engrais spécifiques pour les cultures de contre saison et des motopompes. En outre, le système de crédit pour les intrants n'étant pas encore établi et n'a pas permis à certains petits producteurs d'avancer dans la campagne actuelle.

Malgré ces mesures prises, la hausse persiste et le Gouvernement multiplie les contacts pour mobiliser les partenaires en vue de faire face à la crise.

## 6.2 Réponses d'autres institutions

- La France a mis à la disposition de l'ONASA 200 millions de FCFA (300 000 EURO) pour l'achat local de 410 t de maïs, 203 t de riz et 25 t de gari ; ce stock sera distribué à la population locale à travers des structures de l'Etat comme les orphelinats, les mairies des communes considérés les plus à risque, les hôpitaux, les prisons civiles, les centres de prise en charge de personnes vivant avec le VIH-SIDA et les cantines dans les écoles primaires publiques appuyées directement par le Gouvernement.<sup>24</sup>
- La Libye, par ailleurs, a fourni à l'ONASA de 228 t de Maïs, 47.8 t d'haricot et 92.8 de gari.
- Finalement, une évaluation sur l'impact de la hausse des prix à tous les niveaux est un cours et sera conjointement finalisée par le PAM, la FAO, la Banque Mondiale et d'autres partenaires. L'objectif de la mission est d'évaluer les besoins et élaborer des propositions pour un appui coordonné au Gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie face à la crise alimentaire. Le rapport final sera finalisé le 15 Août.

---

<sup>24</sup> Actuellement au Bénin il y a deux programmes de cantines scolaires : le programme du gouvernement appuyé par le PAM avec 399 écoles primaires publiques et le programme exécuté directement par le Gouvernement qui appuie 513 écoles primaires publiques à travers la Direction de la Promotion de la Scolarisation du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire. Ce dernier programme fonctionne avec beaucoup de difficultés.

## 6.3 Réponses du PAM

En juin 2008, une assistance du PAM a été sollicitée par le Gouvernement du Bénin. Celui-ci considère aujourd'hui que la situation s'est encore détériorée au cours de ces derniers jours et a multiplié des appels à une intervention d'urgence.

Cette évaluation rapide qui a permis de confirmer les principaux impacts et risques éventuels présentés dans le paragraphe précédent a abouti aux propositions suivantes:

### **Profil, localisation et besoins des vulnérables à assister : qui ? où ? quand?**

- Une première intervention du PAM consistera à appuyer 132 communautés qui reçoivent actuellement une assistance par le biais des écoles primaires dans les départements de l'Alibori et du Borgou, régions où les taux de scolarisation sont les plus faibles du pays<sup>25</sup>. Cette distribution de vivres ciblera 77,500 bénéficiaires (enfants et familles auxquelles ils appartiennent). Cela devrait être mis en place à partir de la mi-août jusqu'à fin septembre. Une initiative de « *Argent pour Mouture* » de céréales sera jointe à cette intervention pour faciliter la transformation des céréales.
- Une seconde action aura pour objectif d'augmenter les opportunités d'assister les populations les plus vulnérables dans les zones rurales de l'Atacora, région où les taux de malnutrition atteignent 16%<sup>26</sup> et, ainsi, atténuer toute détérioration de la situation nutritionnelle dans la région. Il s'agira d'une distribution préventive de « Blanket Feeding » destinée directement à toutes les femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans sans dépistage dans la zone ciblée. Les bénéficiaires concernés sont estimés à 30,948 femmes enceintes et allaitantes et 127,827 enfants de moins de 5 ans.
- Un autre aspect consistera à assister dans le département de l'Alibori, une initiative gouvernementale destinée à soutenir les communautés d'agriculteurs de Malanville dans la construction de digues et diguettes et des activités d'aménagement rural ; au moins 1 000 agriculteurs seront ainsi aidés dans le cadre d'un dispositif de « Vivres contre Travail » durant 6 mois.
- Pour prévenir l'effet inflationniste de zémidjans, le PAM se propose d'assister une catégorie de « Taxi-moto » avec des « Vivres contre Formation » dans les régions méridionales du Bénin. Les bénéficiaires appartiendront à la tranche d'âge (40-65 ans), c'est-à-dire les plus âgés, qui constituent le plus grand risque d'accidents de la route. Cette assistance

---

<sup>25</sup> Annuaire Scolaire 2006-2007, Ministère de l'Enseignement Maternelle et Primaire.

<sup>26</sup> Enquête Démographique et de Santé, Bénin, 2006

durera 2 mois à partir du début de la formation. Environ 1,500 « Taxi-moto » seront assistés.

- Le PAM soutiendra, à Cotonou, la mise en place du « SAMU social » destiné à améliorer la condition des sans-logis. Cela se traduira par la distribution de repas chauds pendant 6 mois à ces extrêmes vulnérables.
- Au total, 240 000 bénéficiaires environ sont ciblés par le PAM.

### **Modalités d'intervention : comment ? quoi ?**

- Le PAM fournira 2 697 tonnes de vivres pour les enfants et leurs familles en utilisant le réseau des communautés liées aux écoles.
- En soutenant les communautés scolaires, le PAM suggère la mise en œuvre d'un dispositif « d'Argent pour Mouture » afin de compenser la hausse des prix de transformation du maïs en farine, due à l'augmentation de 50% du prix du carburant.
- A travers le projet de « Vivres contre Travail », le PAM va distribuer 522 mt de vivres aux groupements agricoles soutenus par le gouvernement du Bénin dans le cadre du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire.
- Sous le volet d'assistance nutritionnel « Blanket Feeding », les enfants de moins de 5 ans recevront 2 186 tonnes de vivres. Les femmes enceintes et allaitantes se verront distribuer un total de 529 mt.
- Le Centre de Recherche agricole de Songhaï commencera plusieurs activités de formation pour les « Taxi-moto » très âgés en association avec le syndicat des Taxi-moto, afin de les aider à se réinsérer dans des activités agricoles. Les participants aux formations recevront une quantité totale de 266 tonnes de vivres.
- Le « SAMU social » et son réseau d'ONGs seront soutenus à hauteur de rations chaudes journalières pour 100 personnes afin d'assister les sans-abris identifiés dans leurs activités de réconfort des sans-logis.

Activités	Durée	Coûts (US\$)		MT
		2008	2009	
Renforcement lien Communauté-Ecole	Août-Sept 08	2,246,544		2,667
"Argent pour Mouture"	Sep-Déc 08	220,527		
Vivres contre Travail en soutenant l'initiative du Gouvernement	Sep 08-Févr 09	211,446	105,723	522
"Blanket Feeding" de prévention	Sep-Oct 08	2,600,000		2,715
Vivres contre Formation	Sep 08-Févr 09	146,50	73,251	266
Vivres pour les sans-abris	Oct 08- Mar 09	4,500	4,500	11
<b>TOTAL</b>		<b>5,429,520</b>	<b>183,474</b>	<b>6,181</b>

## **Partenaires Clés**

- Les activités de distribution de vivres aux communautés scolaires seront réalisées avec le concours de la Direction Nationale des Projets PAM (DN-PAM), la contrepartie du gouvernement et les associations des parents d'élèves.
- Les activités de nutrition réalisées dans l'Atacora seront mises en place par le biais d'un effort commun avec les partenaires de la région, telles que CARITAS et l'UNICEF.
- Les activités de « Vivres contre Travail » seront développées en coordination avec la Direction Régionale de l'Agriculture et les partenaires impliqués dans le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire.
- L'initiative de « Vivres contre Formation » sera mise en œuvre par le biais d'un partenariat avec les syndicats des « Taxi-Moto » de Porto-Novo et de Cotonou et le soutien technique, sur le volet formation, du Centre de Songhaï.
- Les rations pour les sans-abris seront distribuées dans le cadre des actions quotidiennes du SAMU social et de son réseau d'ONGs.

## **AUTRES ELEMENTS IMPORTANTS**

- Considérant la hausse du prix pour les denrées produites localement, les achats de vivres au niveau national sont difficilement possibles, entraînant un allongement des délais d'approvisionnement sur le marché international.

## **Annexes**

*Termes de Référence*

*Liste des documents consultés*

*Liste des personnes rencontrées*

## **Annexe 1:**

### **TERMES DE REFERENCE ETUDE DE L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES AU BENIN**

#### **Contexte**

---

Les récentes hausses des prix des principales denrées alimentaires ont affecté la sécurité alimentaire des ménages surtout les plus pauvres à travers le monde. Cette montée des prix a, non seulement augmenté l'incidence, mais également la profondeur de l'insécurité alimentaire. La hausse des prix a également pour conséquence une augmentation de la part du revenu affectée à l'alimentation au détriment de l'éducation, de la santé et des autres dépenses vitales.

Les ménages les plus touchés sont ceux qui dépendent fortement du marché pour leur alimentation, les petits agriculteurs ruraux, les éleveurs, les pêcheurs et les ménages urbains les plus pauvres. Les récentes « émeutes de la faim » à travers le monde (Indonésie, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Haïti, etc.) témoignent de l'ampleur du phénomène.

La hausse des prix des denrées de première nécessité et du carburant constituent des défis majeurs pour les pays en développement dans leur lutte contre l'insécurité alimentaire. Malgré les mesures énergétiques prises par les gouvernements, notamment la baisse des impôts sur les produits de première nécessité ainsi que le contrôle des prix le défi humanitaire reste énorme pour la communauté internationale.

Au Bénin, depuis Novembre 2007, on a enregistré une hausse des prix des céréales au lieu d'une baisse attendue en période de récolte la plus importante de l'année. Cette hausse s'est poursuivie pendant le premier trimestre et continue jusqu'à présent. Les prix des principales céréales restent en hausse par rapport à la même période en 2007 et à la moyenne des 5 dernières années.

Le prix du maïs a augmenté de 125 FCFA à 400 FCFA pendant les douze derniers mois, soit une augmentation de 220%. Il en est de même pour le riz et le niébé. En effet le prix du kg de riz est passé de 345 FCFA en juillet 2007 à 445 FCFA en juillet 2008 soit une augmentation de 30%. Celui du niébé est passé de 300 FCFA en juillet 2007 à 500 FCFA en juillet 2008 soit une augmentation de 67% en un an. Le solde vivrier de maïs est de 24 273 tonnes en 2007 contre 121 154 en 2006. Le déficit enregistré cette année pour le riz s'est accru avec - 64 576 tonnes contre un solde de - 51 105 tonnes en 2006.

L'année 2005 a été la plus dure pour les consommateurs au Bénin due à une très mauvaise campagne agricole et à la crise alimentaire du Niger. Pendant les sept (7) dernières années le prix moyen se situe autour de 137 FCFA/kg de maïs, aujourd'hui le maïs coûte trois fois (3) plus cher. Il s'agit d'un niveau qui n'a jamais été atteint depuis que le maïs a été considéré comme denrée de base au Bénin.

La production agricole au Bénin connaît une 'petite saison' d'avril à juillet mais la production n'est pas suffisamment importante pour avoir une grande incidence sur les marchés. En juillet normalement le prix du maïs diminue légèrement. La période de soudure qui s'étend d'août à novembre s'annonce difficile au Nord du Bénin. Les prix d'autres produits alimentaires comme le riz (local et importé), les pâtes alimentaires, le gari ont aussi augmenté malgré les mesures mises en œuvre par le gouvernement pour soulager les conséquences de la crise alimentaire.

Il est important aussi de souligner aussi la mesure récente du Gouvernement d'augmenter le prix du carburant à la pompe qui a commencé à avoir des répercussions sur les coûts de transport, en plus de pénurie conjoncturelle du carburant.

Face à la hausse des prix des céréales, le Gouvernement du Bénin a engagé une série de mesures pour atténuer les conséquences de cette crise. Il s'agit notamment :

- la suppression des droits et taxes à l'importation du riz pendant une période initiale de 6 mois
- la constitution et la distribution d'un stock de 2000 tonnes de vivres dans 26 communes les plus vulnérables au prix modéré de 160 FCFA /kg
- les subsides au prix du carburant jusqu'au 30 juin 2008.
- le contrôle des prix des denrées de base (riz, farine de blé, sucre, lait, pâtes alimentaires)
- la facilitation et l'octroi des crédits aux importateurs des denrées alimentaires

Le gouvernement a visiblement épuisé sa capacité à mitiger les conséquences de cette crise et sollicite les bailleurs, qui ont déjà commencé à annoncer leurs intentions d'appui (France, Libye, Pays Bas).

Cette hausse des prix intervient dans un contexte de vulnérabilité chronique qui affecte une proportion importante de la population dans la partie Nord du pays. Le VAM de 2002 a identifié 33 des 77 communes comme vulnérables à la sécurité alimentaire et le CCA/revue documentaire de 2007 a réactualisé ce chiffre. La crise du coton contribue aussi à amplifier la situation. Les récentes inondations généralisées en Afrique de l'ouest et les sécheresses localisées ont certainement affecté la production agricole au niveau local. D'autres considérations telles que la demande du Nigeria et du Niger influencent les paramètres du marché.

Dans ce contexte, le PAM envisage au Bénin, une évaluation rapide des besoins dus à la hausse des prix sur la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables afin d'élaborer les réponses les plus appropriées pour répondre à cette problématique en milieu rural et en milieu urbain.

L'évaluation prévue aidera le bureau de pays à préparer une étude conjointe plus approfondie prévue avec la FAO, la BM. L'étude contribuera également à l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en octobre.

## **Objectifs**

---

1. Analyser l'ampleur actuelle de la hausse des prix et les perspectives d'évolution ;
2. Evaluer l'impact actuel de la hausse des prix sur les ménages et identifier les catégories les plus touchées et estimer leur nombre.
3. Formuler des options de réponse appropriées, à court et à moyen terme, en réponse aux impacts de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire des ménages

## **Résultats attendus**

---

Les résultats attendus de cette évaluation sont les suivants :

- Une connaissance des causes sous-jacentes de la hausse des prix, de l'ampleur des augmentations et des perspectives d'évolution dans les différentes régions du pays ;
- une meilleure compréhension des catégories de personnes/de ménages qui sont à risque pour leur sécurité alimentaire ainsi que les mécanismes d'adaptation envisagés
- une meilleure compréhension des conséquences de la hausse des prix sur les ménages les plus vulnérables et plus particulièrement ceux qui bénéficient de l'assistance du PAM (les enfants à l'école, les orphelins assistés, les centres de formation professionnelle, les foyers/auberges des jeunes filles, etc....)
- une meilleure connaissance des actions en cours entreprises par le gouvernement et les partenaires (y compris les politiques de filets de sécurité sociale et des actions de protection) afin de remédier aux effets de la hausse des prix des produits alimentaires;
- faire des recommandations pour les options de réponse rapide à la hausse des prix des produits alimentaires.

## **Méthodologie**

---

L'évaluation rapide sera faite en étroite collaboration avec le gouvernement. Elle sera basée sur une analyse des données secondaires avec des visites de terrain pour appuyer les informations existantes par les perceptions qualitatives d'actualité. Elle concernera aussi bien le milieu urbain que rural et portera sur l'ensemble du pays. La collecte de données primaires se focalisera sur le milieu urbain, spécifiquement les villes de Malanville, Parakou, Bohicon et Cotonou. L'analyse du milieu rural se fera par l'intermédiaire des données secondaires existantes.

La mission aura à sa disposition plusieurs données disponibles à travers plusieurs documents, notamment :

- Le rapport de suivi des prix sur les marchés
- Les publications périodiques du Ministère de l'Agriculture et de l'ONASA
- CCA/revue documentaire
- Etude de sécurité alimentaire Nord Bénin 2005
- Les rapports conjoints (PAM/Contrepartie) de suivi des projets PAM

### **Composition provisoire de l'équipe**

---

La mission sera composée d'un spécialiste en sécurité alimentaire avec une bonne connaissance de l'analyse des marchés, de deux Chargés de Programme qui maîtrisent la mise en œuvre des projets d'aide alimentaire et en formulation de programme de filets de sécurité. Le PAM assumera le rôle de chef de file pour cette mission.

La mission aura à travailler en étroite concertation et collaboration avec les institutions suivantes : Gouvernement (Ministères de l'agriculture, de la famille, de l'éducation et du développement, ONASA), CRS, DANIDA, FAO, PNUD, Banque Mondiale, UNICEF.

### **Calendrier de la mission**

---

Le début de l'évaluation est prévu juillet et durera 2 semaines, y compris la collecte des données, l'analyse et la rédaction du rapport. L'équipe devra être identifiée pour accomplir cette activité entre le 17 et le 31 juillet.

**17 – 20 juillet** : Revue documentaire/analyse des données secondaires, et connaissances des projets du PAM. Finalisation des outils de collecte d'information (check-list) et du programme de visites de terrain.

**21 – 27 juillet** : Visites de terrain et identification des besoins, contact avec les structures bénéficiaires et potentiels bénéficiaires, collecte de données sur les marchés, visites des centres de santé et de promotion sociales, des antennes UNICEF, des projets FAO et PNUD, BIT, et des ONGs. Collecte et Analyse des données secondaires, identification des besoins en information, développement des outils de collecte de données primaires si nécessaire ;

**28 – 30 juillet**: Analyse des données, triangulation, synthèse et rédaction de rapport.

**31 juillet**: Finalisation du rapport et réunion de restitution

## **Annexe 2:**

### **Liste des documents consultés**

---

- Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
- Documents sur l'intensification du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)
- Documents du projet d'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles pour le développement des filières de cultures vivrières
- Rapport de la conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest, Cotonou du 21 au 25 avril 2008
- Potential food security impacts of rising commodity prices in the Sahel: 2008-2009
- Lettre d'information sur la sécurité alimentaire de l'ONASA, Numéros de juillet 2007 à Juin 2008
- Market overview du PAM/Bénin, Numéro de Janvier à juillet 2008
- Enquête Modulaire intégrée sur les conditions de vies des ménages (EMICoV) 2006, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).
- Enquête Démographique et de Santé 2006 (EDS), Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) et Macro International Inc. 2007, Calverton, maryland, USA.
- Rapport provisoire de l'enquête anthropométrique dans les trois zones sanitaires du département de l'Alibori au Nord-est du Bénin, UNICEF /Bénin
- Impact of rising food prices ON HOUSEHOLD FOOD SECURITY, Generic Analysis Plan for Country Assessments
- Rapport de l'évaluation rapide de la situation nutritionnelle dans les communes de Malanville et Karimama, Août 2005, Ambassade de France, PAM, UNICEF
- Rapport de l'Etude Globale de Sécurité Alimentaire et de Vulnérabilité dans les Communes de Malanville – Karimama, Bénin juin 2006
- Documents de projets du PAM/Bénin
- Benin : Third Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility, Request for Waiver of Nonobservance of a Performance Criterion, and Request for Extension of the Arrangement, IMF Country Report No 08/19, 2008 International Monetary Fund.

**Annexe 3:**  
**Liste des personnes rencontrées**

<b>NOM</b>	<b>Institution</b>	<b>Titre</b>	<b>Contact</b>
Koumba Gadjé	Mairie de Malanville	Maire	97 44 47 63 90 90 76 52
Noma Tino	Mairie de Malanville	Conseiller municipal	
Amadou Tiny	Mairie de Malanville	Chef Service Affaires financières	
Seini Yaye	Mairie de Malanville	Chef Service Technique	
Garba Amadou	Mairie de Malanville	Collaborateur externe de la mairie	
Soumana Soulé	Union des Groupements de Producteurs du Périmètre Irrigué de Malanville	Président	97 21 09 72
Issa Fousséni	Service du conditionnement de Malanville MAEP - CecPA Malanville	Agent de conditionnement	97 89 75 15
Houétongnon Bertin	MAEP, service de protection des végétaux (Malanville)	Agent de Protection des Végétaux	97 47 23 80
Djibril Bagnan	Association des producteurs de maïs de Goun-Goun	Malanville	
Gbogbo Victorin	MAEP, service de protection des végétaux (Malanville)	Collaborateur de l'Agent de Protection des Végétaux	90 10 44 43
Ahouandjinou Magloire Sylvain	CeCPA (Malanville)	Responsable	97 48 60 38
Mohamed Orou Dore	Secteur Elevage Malanville	Responsable	
Doti Bouraima	Action pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Elevage au Bénin (Malanville)	Président	93 89 40 84
Aholou Ismaela	Action pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Elevage au Bénin (Malanville)	Secrétaire Général	97 08 29 02
Djonnonhs Marius	CPS (Malanville)	Responsable	97 64 19 01
Falilatou Agbeille	Hôpital de Malanville	Responsable Service Pédiatrie	97 82 23 83
Adamou Ali	Hôpital de Malanville	Gestionnaire de l'hôpital	
Pierre Kassien	Fédération des Artisans de Malanville	Président	
	Association des commerçants grossistes de céréales (Malanville)		
Chabi Hamidou Kpyo	Direction Départementale de la Prospective et du	Directeur	

	Développement du Borgou et de l'Alibori (Parakou)		
Mouhamed Sonsaré	Préfecture du Borgou et de l'Alibori	Secrétaire Général	90 94 05 94 / 97 11 50 30
Tola Adrienne	Préfecture du Borgou et de l'Alibori	Chef Service Planification et Aménagement du territoire (représentant le préfet dans le comité ad'hoc de gestion de la crise sur les flambée des prix).	
Soulé Alagbé	Mairie de Parakou	Maire	90 02 19 50
Séverin CHALLA	CeRPA Borgou-Alibori (Parakou)	Directeur	97 44 90 94 90 97 61 47
Alpha YACOUBOU	CeRPA Borgou-Alibori (Parakou)	Chef Service Alimentation	95 56 37 77
Sinatoko Yarou Dabou	Ministère de l'Industrie et du Commerce du Borgou et de l'Alibori (Parakou)	Directrice	97 75 83 83 / 90 05 68 63
Houéfonde Lazare	Direction départementale de la Famille du Borgou et de l'Alibori	Directeur	
Danvidé Bertin	UNICEF Sous-bureau de Parakou	Chef du sous bureau de Parakou	97 97 51 09 / 90 92 23 28
Biaou Nicolas	Direction départementale de la Famille du Borgou et de l'Alibori	Chef Service	93 14 13 67 / 97 98 41 91
ONGs des départements du Borgou et de l'Alibori intervenant dans la Protection des Enfants	GRADE, APEM, CALEB, CASE, APED, Victory Way, GRADH, BCAT, Al Houda, OFEDE, SOVIM, Centre Ruth, Equi-Fille, Croix Rouge, SEHUBE, etc.	Les responsables d'ONGs	
Mactar Boukari	Association des Transporteurs du Bénin (Parakou)	Vice Président	
Zimé Yarou	Association des Transporteurs du Bénin (Parakou)	Transporteur	
El Hadj Issiako	Groupe des Sages et des Notables	Président	
El Hadj Sidi Mama Fari	Commerçant grossiste (Parakou)		90 91 64 64 / 97 13 85 94
Alain ONIBON	Banque Mondiale	Spécialiste en développement rural et agricole	97 97 20 71
Evariste Gounou	Organisation Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	Docteur-Ingenieur Agronome, Chef Service Technique	97 08 11 92 21 04 03 61
Abdoulaye Mouftaou	Organisation Nationale d'Appui	Point Focal sur	97 87 67 94

	à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	l'analyse des Marchés	
Isaac DOVY	SAMU Social	Coordonnateur	95 15 44 00 95 15 44 15 97 69 52 25
Robert KOSSOKO	ONG Humanité et Progrès	Membre	97 02 30 11
Jean Baptiste HOUETO	ONG Humanité et Progrès	Membre	97 69 73 14
Damas DJEHOUNKPETE	SINCOTAMO, Syndicat des Conducteurs de Taxi-Moto de l'Ouémé-Plateau	Secrétaire Général	97 27 93 72 97 51 47 77
Aballo Oké	SINCOTAMO, Syndicat des Conducteurs de Taxi-Moto de l'Ouémé-Plateau	Trésorier Général	